LES FORTIFICATIONS DE PARIS AU XIX° SIÈCLE

PAR

PASCALE HEURTEL-THUILLIER

INTRODUCTION

Depuis que Louis XIV avait refusé à Vauban de fortifier une capitale qui l'avait menacé lors des événements de la Fronde, Paris était resté ville ouverte. Ni le mur fiscal des Fermiers généraux, ni les quelques retranchements élevés à la hâte sous la Révolution et l'Empire n'avaient changé cet état de fait. Aussi, quand Louis-Philippe accède au trône, Paris ne dispose d'aucun moyen pour faire échec aux armées européennes qui menacent d'intervenir contre le renversement des Bourbons. Le roi décide alors qu'il est temps d'en finir avec cette menace permanente pour le gouvernement français : puisque le « nouveau système de guerre » veut que désormais la capitale soit le but de toute armée ennemie, il est impensable qu'une ville comme Paris, dont le mouvement de centralisation jacobine a encore accru l'importance, ne soit pas défendue. Le sort du gouvernement est étroitement lié au sort de la capitale française ; Napoléon en a déjà fait par deux fois la fâcheuse expérience ; le roi citoyen ne tient pas à la renouveler.

Mais si cette idée devient pour Louis-Philippe une priorité, il n'en est pas de même pour ses sujets. Les premières alarmes passées, le calme diplomatique revenu, les députés, soutenus par une grande partie de l'opinion, dénoncent un projet coûteux et que la ligne politique résolument pacifique du roi rend inutile. Respectueux des règles parlementaires, Louis-Philippe doit donc suspendre les travaux de fortification. Ce n'est pourtant que partie remise et, à la première occasion, au premier signe de menace étrangère, un nouveau projet est présenté aux représentants de la nation. Secondé par l'éloquence de son ministre Thiers, le roi obtient cette fois gain de cause. Grâce à un crédit de 140 millions débloqué par les Chambres le 3 avril 1841, ce n'est plus une mais deux lignes de fortifications qui devront s'élever autour de la capitale, faisant ainsi de Paris le « bouclier de la France ».

Des quatre-vingt-quatorze bastions construits en cinq ans seulement, des quinze forts qui doivent mettre la ville à l'abri des bombardements, de ce chantier

gigantesque où ouvriers civils et militaires associent leurs efforts, il ne reste pratiquement rien aujourd'hui. Rapidement dépassées par les progrès de l'artillerie, inefficaces en 1870 contre la Prusse, les murailles de Paris seront rasées en 1920. Mais elles ont su marquer durablement la ville. La capitale française alors en plein développement a été enfermée dans ce carcan fortifié qui a contribué à conditionner (et continue de le faire) les bornes de son expansion.

SOURCES

Les archives du ministère de la Guerre ont fourni la plus grande partie des sources. L'article 8 des archives du Génie regroupe en effet les documents concernant chaque place française, documents qu'il faut néanmoins compléter avec divers recueils de manuscrits de la bibliothèque de la Guerre, constitués de pièces d'archives. Les archives de l'Artillerie ont été également utilisées, en raison du lien très étroit qui unit ces deux armes.

Le ministère de la Guerre ayant conservé ses propres archives à Vincennes, il n'est pas étonnant que les Archives nationales n'apportent que peu de renseignements sur les fortifications : l'on trouve cependant dans la série AP d'intéressants témoignagnes émanant du maréchal Soult ou de Louis-Philippe. Aux Archives de Paris, les destructions de la Commune rendaient bien hypothétique toute recherche, d'autant que le Génie fournissait des renseignements en abondance, notamment en ce qui concerne l'expropriation des terrains sur lesquels les fortifications ont été construites ; la collection Lazare contient néanmoins un certain nombre d'articles de presse sur le sujet.

Parmi les abondantes sources imprimées, les nombreuses brochures conservées à la Bibliothèque historique de la ville de Paris ont été d'un apport intéressant.

Signalons enfin la richesse de l'iconographie (cartes postales, photographies, cartes et plans). Ont été spécialement mis à contribution la collection Albert Kahn, les ressources de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, les Archives de Paris (récente exposition du reportage photographique sur la démolition du mur), les fonds considérables conservés par le Service cinématographique et photographique des armées.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Les fortifications de Paris, si elles sont exceptionnelles, ne serait-ce que par leur ampleur, s'inscrivent néanmoins dans l'histoire plus générale de la fortification bastionnée. Née au XVI^e siècle, la fortification bastionnée atteint son point maximum de perfectionnement avec Vauban. Les ingénieurs qui lui succèdent, dont le plus célèbre est sans aucun doute Cormontaigne, ne font que reprendre, avec plus ou moins de succès, ses formules sans vraiment parvenir à les améliorer. Une voix cependant s'élève à la fin du XVIII^e siècle pour dénoncer la toute puissance du front bastionné, celle du marquis de Montalembert dont les plans pentagonaux sont vivement critiqués par l'école française de fortification, fidèle à l'ingénieur du roi-soleil. Cet immobilisme français explique en partie pourquoi tant de spécialistes ont tenu à entourer Paris d'une enceinte continue, alors que déjà certains faisaient confiance à un système de forts détachés. Paris est donc à la fois l'ultime exemple de l'utilisation de la fortification enterrée et l'un des premiers essais français de l'utilisation de forts détachés pentagonaux.

L'enceinte du XIX° siècle, d'autre part, est la première véritable fortification parisienne depuis Philippe-Auguste, puisque les enceintes de Charles V et de Louis XIII ne sont que des ouvrages partiels, et que l'on ne peut prendre en compte le mur à usage purement fiscal qu'avaient réussi à obtenir de Louis XVI ses fermiers généraux. Les succès français sous Louis XIV et la « ceinture de fer » qu'il avait su établir aux frontières grâce à Vauban expliquent d'ailleurs ce désintérêt de nos monarques pour les fortifications de la capitale. Mais quand les revers de l'armée nationale eurent permis aux coalisés de venir menacer directement la ville, il était trop tard pour organiser autre chose que de vagues retranchements. Peut-être doit-on plus s'interroger sur l'inaction de Napoléon, mais ses rapides succès suffisent à expliquer que personne n'ait ressenti le besoin de protéger une capitale qu'un si vaste empire mettait hors de portée, du moins le pensait-on, des agresseurs. Et Cent jours sont insuffisants pour entreprendre des travaux d'une telle ampleur...

PREMIÈRE PARTIE

PROJETS ET CONTROVERSES

CHAPITRE PREMIER

LES CONTROVERSES

Comme il vient d'être vu, l'art de la fortification est, au milieu du XIX^e siècle, à une époque charnière. Parmi les ingénieurs conformistes fidèles au modèle bastionné, des officiers du Génie de plus en plus nombreux prônent avec ferveur la mise en application du modèle de Montalembert, déjà utilisé avec succès dans les autres pays européens. La fortification de Paris va être l'occasion d'un affrontement inévitable entre ces deux écoles.

Mais le problème des fortifications de Paris ne reste pas longtemps une affaire de spécialistes. Très vite on voit intervenir dans ce débat, qui aurait pu rester THÈSES 1993

l'apanage des hommes de guerre, la société civile. Car, au-delà du problème purement militaire auquel chacun souhaite apporter sa contribution, la fortification de Paris est aussi un problème politique: non seulement elle influe sur la diplomatie française, non seulement elle engage les fonds publics, non seulement elle accentue l'emprise de Paris sur le reste du pays, mais elle peut même jouer un rôle dans la politique répressive d'un gouvernement dont la stabilité n'est pas encore bien assurée. C'est en tout cas ce que reprochent à ces fortifications ceux qui voient en elles de véritables bastilles dont il serait facile d'user pour obtenir par la force le calme d'une population parisienne qui se considère comme le garant des libertés nationales.

CHAPITRE II

LES PROJETS

Il faut donc que le gouvernement mette au point un projet qui arrive à concilier les nécessités militaires et les contingences politiques. Ce n'est pas chose facile, d'autant que des premiers travaux d'urgence ont été entrepris pendant l'été 1830, à un moment où la réaction des cours européennes après la chute de Charles X était incertaine. Le directeur de ces travaux, le baron Valazé, est un ardent défenseur de la fortification continue bastionnée, et c'est donc dans ce sens qu'il oriente les premières réalisations, malgré l'opinion de son ministre, le maréchal Soult, qui opterait davantage pour la ceinture de forts détachés. Sans plan général, au hasard des fonds débloqués par ordonnance par Louis-Philippe, les travaux avancent tant bien que mal.

C'est alors que les Chambres prennent conscience que rien ne leur a été soumis à ce sujet. En refusant de voter au budget de 1833 les sommes demandées pour le ministère de la Guerre, elles obligent le gouvernement à leur soumettre un projet global. Il faut donc trancher une bonne fois entre les deux systèmes fortifiés. Les forts remportent l'adhésion du comité des fortifications, mais ils ne parviennent pas à remporter l'adhésion des députés, qui refusent de voter le projet de loi. C'en est fini dans un premier temps des fortifications de Paris.

DEUXIÈME PARTIE PARIS SERA FORTIFIÉ

CHAPITRE PREMIER

CIRCONSTANCES ET COMPROMIS

Si Louis-Philippe a perdu une bataille dans sa lutte pour les fortifications de Paris, il n'en persiste pas moins dans ses intentions. Il attend seulement que les circonstances lui offrent l'occasion de présenter à nouveau un projet aux Chambres. Il attendra six ans. En 1840, les conditions sont réunies pour que les fortifications de Paris reviennent à l'ordre du jour. En appelant Adolphe Thiers pour former un gouvernement le 1er mars 1840, le roi savait qu'il donnait là un gage au parti belliciste; avec un tel président du Conseil, on avait moins peur de voir bafouer l'honneur national dans l'embroglio diplomatique de l'affaire d'Orient. Aussi quand, en juillet, les puissances européennes signent sans la France le traité de Londres, réveillant en un jour le fantôme du pacte de Chaumont, fait-on confiance au gouvernement pour ne pas laisser cet affront sans réponse. En hâte on se prépare à la guerre et, parmi les mesures prises, se trouve l'ordre d'entamer immédiatement des travaux pour fortifier Paris. Cette fois-ci, malgré l'éviction de Thiers, malgré la réconciliation avec l'Angleterre et le retour à une politique de paix, les travaux ne prendront fin qu'en 1845, à leur entier achèvement.

Il faut souligner que le roi, averti par l'expérience de 1833, s'y prit différemment. Sans même attendre que les Chambres lui réclament un projet de loi, il prit l'initiative d'en présenter un à la première session et, pour mettre toutes les chances de son côté, il fit désigner Thiers, dont les discours savaient si bien remporter l'adhésion, comme rapporteur. Enfin, pour obtenir un vote favorable, Louis-Philippe sut proposer un projet qui mettait tout le monde d'accord : puisque les points de vue des défenseurs de l'enceinte et des forts étaient inconciliables, on protégerait Paris par ces deux systèmes. Le sacrifice financier était important, la détermination du roi l'était aussi. Grâce à ce projet de compromis, les Chambres acceptèrent de voter un crédit de cent quarante millions de francs pour les travaux des fortifications de Paris.

CHAPITRE II

LES TRAVAUX

L'année 1840 voit donc s'ouvrir aux portes de la capitale un immense chantier. En cinq ans, tout le gros œuvre de cette double ligne de fortifications allait être achevé. Mais rapidité ne veut pas dire facilité. Les responsables du Génie furent confrontés à de nombreux problèmes. On peut retenir les trois principaux d'entre eux : les difficultés causées par une campagne d'expropriation de cette ampleur et sur des terrains que la proximité de la capitale valorisait de jour en jour ; l'équilibre à maintenir entre une main-d'œuvre militaire, appelée pour sa discipline, et une main-d'œuvre civile, plus agitée mais plus qualifiée ; l'harmonisation à assurer entre les ateliers dirigés chacun par un petit entrepreneur indépendant. Malgré ces obstacles, en quelques années seulement, ce ne sont pas moins de quatre-vingt-quatorze bastions et quinze forts qui sortent de terre pour faire de Paris la ville imprenable dont Louis-Philippe rêve depuis dix ans.

88 THÈSES 1993

TROISIÈME PARTIE

LE DESTIN DES FORTIFICATIONS DE PARIS

CHAPITRE PREMIER

LES FORTIFICATIONS ET PARIS

Le XIX^e siècle est pour Paris un siècle de grande expansion. Sa population est en constante augmentation. C'est pourquoi, dès que survient une crise, les nouveaux Parisiens déracinés viennent grossir les rangs des révolutionnaires, selon un processus qui conduit le peuple de Paris, qu'une grave crise économique avait laissé sans emploi, à renverser en 1848 la monarchie orléaniste. Sans vouloir en grossir l'importance, il semble nécessaire de souligner le lien qui existe entre les événements de 1848 et les fortifications de Paris. Non seulement les chiffres montrent que ce grand chantier a drainé à Paris un grand nombre d'ouvriers migrants qui ont peu à peu fait souche dans la capitale, mais le déficit budgétaire chronique de la fin de la monarchie de Juillet, auquel les cent quarante millions votés pour les fortifications ne sont pas étrangers, a lui aussi contribué à dégrader un climat déjà mauvais.

Les fortifications de Paris ont, en outre, eu de bien plus durables conséquences sur l'urbanisme parisien. Elles ont tout d'abord créé une sorte de ceinture sanitaire autour de la ville. Oui dit fortification dit zone de servitude militaire. Celle qui devait s'appliquer à Paris avait deux cent cinquante mètres de large. Sur cette zone, aucune construction n'était autorisée. Les manifestations hostiles des propriétaires de cette zone non aedificandi, que l'on refusait d'indemniser, ont longtemps empêché la stricte application des dispositions de la loi. Avec le Second Empire, ces dernières sont enfin appliquées avec rigueur, repoussant ainsi au-delà de la zone la banlieue parisienne. Car la ville de Paris s'étendait désormais jusqu'au rempart. Malgré les promesses de Louis-Philippe de conserver l'octroi dans ses anciennes limites, il devenait impossible de laisser sans redécoupage administratif les communes suburbaines qui avaient été, en partie ou en totalité, absorbées par la ville. C'est pour mettre fin à cette situation absurde que Napoléon III décide, en 1859, d'annexer à la ville de Paris tous les terrains situés à l'intérieur du mur d'enceinte. Paris avait donc conquis, grâce aux fortifications, de précieux espaces. Mais les fortifications allaient aussi maintenir la ville dans un espace clos, interdisant tout développement futur de la capitale française.

٠

CHAPITRE II

DES ÉVOLUTIONS TECHNIQUES

Si les fortifications de Paris innovent par l'utilisation à une grande échelle du système des forts détachés, elles ne tiennent pas compte des progrès d'une artillerie dont on pressent au milieu du siècle le renouveau. Malgré quelques mises en garde, les ingénieurs du Génie avaient repris, quand il s'était agi de calculer la longueur des fronts, leurs vieilles tables de portée des armes à feu. Ces armes, dont la portée n'avait presque pas varié depuis le XVII^e siècle, avaient été placées sur les bastions et dans les forts. A quelques années près, tout aurait pu être différent, car en 1859 le premier modèle français de canon rayé sort des ateliers et fait rapidement prendre conscience qu'il n'y a plus lieu de vouloir se garantir du bombardement avec des forts situés à cinq kilomètres des habitations. On tente bien d'adapter les places, on ne peut les reconstruire.

CHAPITRE III

LES FORTIFICATIONS A L'USAGE

Personne ne s'attend donc à être surpris, en 1870, par les obus que les Prussiens ne peuvent manquer d'envoyer sur Paris. Et pourtant les Parisiens iront de surprise en surprise au cours de ce siège, qui s'ingénie à déjouer toutes les attentes et toutes les prévisions des promoteurs de la fortification de Paris. Alors qu'on croyait le blocus d'une si grande ville impossible, on vit les armées ennemies entourer hermétiquement Paris ; alors qu'on voulait permettre à la capitale de résister quelques jours, il fallut plusieurs mois aux Prussiens pour investir la ville ; alors qu'on s'attendait à un bombardement intensif, il fallut attendre deux mois pour voir tomber au cœur de la ville les premiers obus. Et même après la capitulation, la Commune achève de démentir les prévisions faites en 1840 : non seulement la fortification de Louis-Philippe ne se dresse pas comme autant de bastilles aux mains de la répression, mais ces mêmes fortifications permettent aux Communards de prolonger de quelques semaines leur résistance contre les armées versaillaises.

Tant de déconvenues ne permettent pas d'hésiter. C'en est fait de la fortification de Paris telle que l'avaient conçue et réalisée Louis-Philippe et Thiers. Il faut prévoir d'autres protections pour la capitale ; la République en chargera le général Séré de Rivières. Il faut envisager également le déclassement de l'ancien mur. Les péripéties de ce déclassement dépassent le cadre chronologique de la présente étude, bien que, en 1920, les bastions restent le lieu privilégié des promenades dominicales des Parisiens.

CONCLUSION

Les fortifications de Paris construites sous la monarchie de Juillet, auxquelles on donne souvent abusivement le nom de Thiers, effaçant ainsi le rôle primordial joué par Louis-Philippe dans cette entreprise, ont marqué la période. Ce n'est pas qu'elles aient permis à la France d'éviter à jamais les affres de la capitulation; le siège de 1870 en apporte un cruel démenti. Mais par les débats acharnés qu'elles ont suscités, par l'ampleur de leurs chantiers, par les traces enfin qu'elles ont laissées dans la ville, elles occupent une place à part dans l'histoire de Paris au XIX^e siècle.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Correspondance échangée entre Louis-Philippe et Soult au sujet des fortifications de Paris. – Renseignements généraux sur les forts. – Notes statistiques sur Paris rédigées au cours des débats sur les fortifications de Paris. – Lois diverses. – Règlement du travail des troupes.

ANNEXES

Glossaire. – Bibliographie des différentes brochures de l'époque sur les fortifications de Paris. – Tableaux des dépenses. – Tableaux de l'armement des fortifications. – Liste des entrepreneurs ayant participé aux travaux de fortification. – Organisation de la garde des fortifications. – Répartition des travaux de l'enceinte en chefferies. – Tableau des passages existant à travers l'enceinte.